



RAPPORT DIANE LECLERC 31mars 2017(ajouts en jaune)
BILAN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS
CA Corporation de développement de Saint-Valérien

1. Fête au village

Hirondelle poursuit ses démarches pour élaborer la programmation de FAV 2017. Un partenariat avec des organismes culturels externes est à l'étude (théâtre du Bic pour théâtre de rue). La FAV figurera sur la carte touristique de la neigette et la SADC offrira le service de graphisme comme à chaque année mais aucune contribution annuelle ne sera versée cette année au regroupement des festivités qui a fermé son compte bancaire.

2. Demandes de soutien financier pour les organismes du milieu

Depuis janvier 2017, 14 demandes de soutien financier ont été acheminées (ou sont en attente de réponse de financement demandé en 2016). **Le financement confirmé depuis le 1^{er} janvier 2017 est de 66 401\$** et 8 projets sont en attente de réponse (voir Annexe 1).

3. Projets à soumettre pour financement au FRD (avril ou sept. 2017)

Concernant le financement du FDR : Une enveloppe de 10 700\$ a été réservée pour Saint-Valérien et 2 enveloppes communes de 35000\$ sont disponibles pour les appels de projets d'avril et de septembre pour l'ensemble des collectivités rurales. Pour votre information : Le FDR finance un max de 70% d'un projet. Cette part (70%) inclus également toutes les autres subventions gouvernementales provinciales et fédérales. Par conséquent, nous devons toujours trouver 30% du financement du projet dans le milieu. Un min. de 75% de ce 30% doit être une contribution en argent et non en nature.

Il est présentement temps de déposer les nouvelles demandes de financement pour l'appel de projet d'avril. Selon Annie Lachance de la SOPER, il serait stratégique de déposer tout nos projets sur l'enveloppe commune. Si certains sont refusés sur l'enveloppe commune mais ont obtenu la note de passage de 60% nous pouvons alors en tout temps les demander sur l'enveloppe réservée de Saint-Valérien le mois suivant avec une résolution municipale précisant que nous entamons l'enveloppe réservée et le financement sera automatiquement accordé. Quatre projets pourraient être déposés (sections 3.1 à 3.4).

3.1 Projet de Bonification de l'édition 2017 de la FAV (poste Hirondelle V.-S.) (avril)

Il serait prioritaire de déposer de nouveau la demande de financement au FDR pour le poste de H.-V. Annie Lachance de la SOPER que le projet déposé en janvier avait reçu une bonne note (> 60%) lors de l'analyse de janv. 2017. Le n. d'heures a été augmenté comparativement à la demande de janvier qui ne donnait accès qu'à un budget limité. J'ai justifié le supplément en précisant qu'H. travaille un partenariat avec d'autres organismes culturels régionaux pour la prochaine édition. Ceci implique que le projet doit repasser à travers l'analyse du comité d'investissement mais je suis confiante qu'il obtiendra de nouveau une note favorable. Si le CA est favorable, la résolution suivante pourra être entérinée :

<p>Il est proposé par _____, secondé par _____ et résolu à l'unanimité de déposer une demande de soutien financier de 6900\$ au FDR pour le projet de Bonification de l'édition 2017 de la Fête au village de Saint-Valérien.</p>
--

3.2 Mise en œuvre du PDD (poste D.L.) (avril 2016)

Si vous souhaitez reconduire le poste de coordonnatrice de projets, il serait important de déposer la demande à l'appel de projet d'avril pour être en mesure de débiter le poste dès la fin août 2017. Par les années passées, j'ai toujours réussi à utiliser les financements confirmés pour d'autres projets dans lesquels j'étais impliquée pour combler le 30% du milieu sans que nous ayons à déboursier de l'argent. Cette fois-ci, j'ai utilisé toutes les sources de financement confirmées pour financer d'autres projets à l'exception des projets biomasse et Rénovation du CC car à première vue il ne semble pas que je serai impliquée officiellement dans ces projets et ces sources de financement sont gouvernementales de toute façon.

Alain Lachapelle fera la vérification avec la municipalité serait favorable à utiliser le 4500\$ mis de côté en 2016 pour la mise à jour politique familiale (2250\$) et mise à jour démarche MADA (2250\$). Ces 2 demandes de financement externe ont été refusées en raison du fait que notre politique familiale et démarche MADA sont trop récentes 2012-2018 comparativement aux autres municipalités dont les politiques étaient soit plus désuètes ou inexistantes lesquelles ont utilisé la totalité du budget disponible. *Cette enveloppe municipale ne sera alors plus disponible pour un éventuel poste de mise à jour de MADA et politique familiale en 2017. Pour l'instant ce programme n'est pas ouvert et s'il y a lieu, la participation municipale sera sollicitée au minimum pour mars 2018.*

De plus, pour que le projet soit admissible pour de la main d'œuvre, la SOPER demande à ce que des dépenses soient associées à certaines actions du PDD. Dans cette optique, nous pourrions utiliser comme part du milieu :

- La contribution municipale de 300\$ au programme habitation durable 2017-2018. Pour chaque accréditation HD, la municipalité verser 150\$ à la CDSTV pour contribuer au temps de coordination pour le projet. Durant ce mandat, on vise 2 nouvelles accréditations HD (2*150\$= 300\$)
- La contribution municipale de 200\$ pour la réalisation de 10 trousse pour les nouveaux arrivants (la balance du prix des trousse sera absorbée par le FDR)
- La contribution municipale de 500\$ pour l'acquisition de support à vélo au parc intergénérationnel (1000\$ était prévue au budget du projet parc intergénérationnel phase 2 au printemps 2017 dont le financement est confirmé depuis 2013)

Cette part municipale totale en argent de 5500\$ nous permettrait d'aller chercher 15500\$ au FDR ce qui avec la part municipal permettrait de réserver 19735\$ en salaire (39 sem. au lieu de 43 normalement). En attendant réponse de la municipalité, si le CA est favorable au dépôt du projet, la résolution suivante pourra être entérinée :

Il est proposé par _____, secondé par _____ et résolu à l'unanimité de déposer une demande de soutien financier de 15 500\$* au FDR pour le projet de Mise en œuvre du Plan de développement durable (PDD), Poursuite de la mise en œuvre du programme Saint-Valérien Habitation durable et Soutien aux organismes. La CDSTV contribuera au projet en temps bénévole (20h) d'accompagnement de la mise en œuvre des actions du PDD (500\$).

3.3 Projet d'Aide à l'emploi jeunesse en partenariat avec l'épicerie Bérubé (avril)

Un projet d'Aide à l'emploi jeunesse pourrait être élaboré en partenariat avec l'épicerie Bérubé dès cet été pour mettre en lien les jeunes Valériennois qui recherchent de l'emploi et les Citoyens qui veulent des services (ex : tondre le gazon, gardiennage etc.). Le projet doit être porté par la CDSTV pour être admissible au FDR mais l'épicerie Bérubé serait responsable de la mise en œuvre du projet. Le rôle de la CDSTV (via D.L.) serait de valider régulièrement avec Robin Bérubé l'état d'avancement et le bon fonctionnement du projet, particulièrement dans le courant du mois de juin tandis que la mise en place et la diffusion de l'information se ferait. Idéalement, un membre du CA serait nommé comme personne relais au CA. D.L. soutiendrait l'épicerie dans le projet et communiquerait directement avec le membre du CA pour valider les étapes (publicité, élaboration des ententes et de la forme de la base de données) les décisions à prendre et assurer le bon démarrage du projet. Une demande de soutien financier au FDR pourrait être déposée sur enveloppe commune pour financer ce projet. Ce projet serait non seulement très intéressant pour créer de l'emploi pour nos jeunes mais constituerait également un appui à notre épicerie qui diversifierait son implication auprès des jeunes et bénéficierait d'un soutien financier. La part du milieu en argent (750\$ requis au total) est à confirmer entre la CDSTV et l'épicerie Bérubé. L'épicerie a confirmé sa participation de 500\$ et son implication en main d'œuvre pour mettre en œuvre le projet. Une collaboration est prévue avec le CJE pour la formation des jeunes. Ce partenariat ne figure plus au projet pour la raison suivante : il s'agit d'un partenaire financier gouvernemental donc l'inclure au budget implique la nécessiter de gonfler la participation financière du milieu. Cependant le projet de partenariat est bien concret. Annie Lachance de la SOPER fait le lien entre les 2 organismes. Le projet été élaboré en collaboration avec Annie Lachance de la SOPER qui a une grande expertise en implantation de coopérative jeunesse pour assurer la simplicité et efficacité de mise en place (voir projet FDR et Annexe associée). Si le CA est favorable à déposer cette demande de financement au FDR, la résolution suivante pourra être entérinée :

<p>Il est proposé par _____ secondé par _____ et résolu à l'unanimité de déposer au FDR une demande de soutien financier de 2350 \$ pour le projet d' « Aide à l'emploi jeunesse à Saint-Valérien » en partenariat avec l'épicerie Bérubé. La CDSTV versera 150\$ au projet en temps de coordination (6h) et 250\$ en contribution financière.</p>

4. Programme Saint-Valérien Habitation durable

Les propriétaires D.Ouellet/E.Laroque sont présentement en certification St-V Habitation Durable pour le niveau 1. Ils prévoient l'aménagement paysagé durable de leur terrain à l'été 2017. Le test d'infiltrométrie sera conduit en juin 2017 pour valider l'étanchéité de la construction (n changement d'air/hr). L'accréditation officielle sera émise à l'automne 2017. J'ai pris la décision de retarder le test en juin en tenant compte du fait que les murs sont déjà fermés (donc plus rien ne presse) et qu'il est intéressant pour moi d'être présente pour valider avec le spécialiste certains points de la grille. Discuter avec ces spécialistes est une occasion de parfaire mes connaissances en construction durable. J'ai tenté d'organiser le test avant mon départ mais nous avons perdu notre unique spécialiste

régional de Saint-Simon et avons enfin trouvé début mars un remplaçant abordable (275\$/test), la firme Consortium Saint-Germain Perreau (spécialistes Novoclimat et Victoriaville HD). Le comité HD est d'avis que ces tests sont incontournables pour assurer la validité de l'accréditation ainsi le dénouement est très rassurant pour la survie de notre programme.

5. Déplacement actif et sécuritaire à Saint-Valérien

L'entente de collaboration est présentement en attente de signature au CISSS. Elle sera ensuite acheminée au fiduciaire et finalement à la municipalité pour signature finale avant de recevoir le financement. Madame Andrée Lambert Agente de planification, programmation et recherche du CISSS du Bas-Saint-Laurent (Direction de la santé publique) communiquera avec Hironnelle sous peu pour enclencher le projet.

6. Projets futurs

6.1 Projet d'aménagement des parcs jeunesse

La SOPER m'a contacté jeudi soir dernier (23 mars) pour savoir si la Corporation des sports et loisirs serait disposée à redonner à la MRC le montants réservés au FDR en septembre 2016 pour l'aménagement des parcs jeunesse 0-5 ans (3 650 \$) et parc jeunesse 5-12 ans (15 200 \$) total 18850\$ et recevoir en échange 29696\$ (4196\$ pour parc 0-5 ans et 25500\$ pour parc 5-12 ans) du programme PNR3. Ce transfert serait avantageux pour toutes les municipalités rurales de la MRC car cela redonnerait à l'enveloppe commune notre 19k en plus de nous verser presque 10k de plus pour nos projets. Certaines conditions s'appliquaient notamment débiter le projet immédiatement et le terminer max le 1^{er} juillet.

Ce fut la course contre la montre car la décision devait être rendu avant le lundi suivant, soit 3 jours plus tard. J'ai pris contact avec le CA des loisirs, l'entreprise Jambette, la commission scolaire, l'école et la municipalité pour mettre tout le monde au diapason et voir si cette alternative était envisageable et souhaitable. Les 3 grands points forts étaient les suivants :

- I. Nous avons accès à l'argent immédiatement
- II. Les restrictions de % du milieu et nature vs argent de ce programme PNR3 (max 80% du PNR3 min 20% du milieu incluant nature) sont moins lourdes que celles du FDR (max 70% FDR min 30% du milieu dont min. 75% en argent).
- III. Le montant reçu de PNR3 nous permet d'acheter les modules avant le 31 mars et bénéficier d'un rabais de 20% ce qui bonifie la valeur du soutien.

Les contraintes :

-L'école ne veut pas que les modules soient installés avant la fin des classes pour des raisons de sécurité. Solution : L'entreprise Jambette a accepté de réserver la semaine du 19 juin pour installer les modules en tenant compte de nos 2 contraintes (min 19 juin et max 1^{er} juillet)

-Le financement de la PNR3 ne couvre pas l'installation des modules. Dans ce contexte, si la Corporation des sports et loisirs n'est pas en mesure de rassembler suffisamment de partenaires financiers avant la réalisation du projet ou si le MEES ne verse pas son

financement au projet école (risque très faible de 5% selon la commission scolaire) : la municipalité devrait être en mesure d'installer les modules.

Pour toutes ces raisons, le CA des loisirs s'est lancé et la municipalité nous a appuyé en confirmant qu'elle mettra la réalisation de ce projet au premier plan pour rencontrer les délais du PNR3 de réalisation avant le 1^{er} juillet. Le montant reçu nous permet d'acheter **presque la totalité des modules** prévus. Pour recevoir le montant en question, lors de la signature du protocole mercredi le 29 mars, la SOPER a exigé que l'acquisition de **tout les modules** prévus en sept 2016 figurent au protocole d'entente pour justifier le transfert du projet d'une enveloppe à l'autre sans réanalyse du dossier.

Projet par 5-12 ans : Cette exigence de la SOPER n'a pas causé problème pour ce projet car : L'école est en mesure d'assumer avec leur levées de fond la différence de coût d'approx. 3000\$ entre la facture des modules et le montant en subvention recue (25 500). Pour ce projet, le Financement de la Caisse populaire (2K\$) , de la Commission scolaire (5K\$) et du MEES (approx 20K\$) dont les réponses favorables arriveront en mai permettront à l'école de régler les autres dépenses pour ce projet.

Projet de parc 0-5 ans : Cette exigence de la SOPER cause une petite problématique financière pour La Corporation des sports et loisirs qui doit trouver d'autres partenaires financier pour couvrir les dépenses résiduelles (acquisition du reste des modules (Balancoire 2 places 8 pieds 1siège enfant, 1 siège bébé : 1650\$), matériel de surfaces amortissantes et installation).

Enfin, en tenant compte de ces informations. La Corporation de développement serait-elle prête à être partenaire au projet en versant 1650\$ à la Corporation des sports et loisirs pour le projet de parc 0-5 ans de façon à permettre que l'ensemble des modules soit achetés et payés la semaine prochaine (max 7 avril) profitant ainsi de la réduction de 20% sur les coûts réguliers de modules. La Corporation des sports et loisirs fera d'ici juin les démarches avec d'autres partenaires financiers pour l'acquisition du matériel de surface amortissantes et l'installation des modules.

6.2 Remplacement du portable de la CDSTV à envisager

Il serait important d'envisager en 2017 le remplacement de mon portable (LENOVO G550 modèle 2958 (2010/06/03)) car le cadrage externe de l'écran est brisé à 2 endroits, la jonction entre l'écran et le clavier est brisée d'un côté, le « touch pad » est défectueux et le chargeur a cédé l'âme en 2016 (j'utilise temporairement le chargeur de mon autre employeur qui est compatible). Selon le spécialiste de BestBuy sa valeur actuelle serait estimée à 50\$ approx. et sa puissance est nettement dépassée par le marché actuel. Je vous confirme que le portable n'a jamais échappé, qu'il s'agit d'usure normale et que le remplacement n'est pas une urgence mais doit tout simplement être envisagé en 2017 si le poste de coordonnatrice est reconduit. Le CA pourra décider au moment opportun le modèle et budget associé. Si le CA est favorable, la résolution suivante pourra être entérinée :

Il est proposé par _____ secondé par _____ et résolu à l'unanimité de réserver une enveloppe de 750\$ au budget 2017-2018 pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur portable pour la CDSTV.

6.3 Projet de Laboratoire informatique au Centre Communautaire (ce point peut être reporté au CA de juin et déposé au FDR en septembre 2017)

Une proposition de projet de mise en place de laboratoire informatique au CC a émergé en échangeant avec Brice Boulangeot. Il s'agirait de faire l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs, tablettes, imprimante) et de les mettre au CC à la disposition du public selon certaines plages horaires sous surveillance en vu d'offrir des formations en informatique. Ce laboratoire permettrait l'émergence de différents projets tels qu'Accès internet au public ou encore des projets intergénérationnels de compagnonnage aînés/ados faciliter l'apprentissage de l'informatique.

L'OPEQ offre des prix intéressants pour l'acquisition de portables reconditionnés (batterie neuve) par les OBNL. Ce matériel informatique recyclé est disponible à longueur d'année et il n'y a donc pas de date butoire pour ces demandes de financement.

Si le projet est porté par la CDSTV, il serait souhaitable de nommer un membre du CA pour le chapeauter. D.L. peut assurer l'avancement du projet en prenant en charge les commandes de matériel informatique et l'organisation des formations en validant avec le responsable au CA régulièrement.

Une demande de soutien financier pourrait être acheminée au FDR en avril ou en septembre selon la priorité que vous accordez à ce projet. La SOPER m'a confirmé que le projet ne peut être simplement de l'acquisition de matériel informatique pour être admissible mais doit nécessairement comporter un volet formation élaboré.

Dans ce contexte, ainsi que dans le contexte de rénovation du CC, il serait potentiellement stratégique de le déposer en septembre seulement pour nous donner le temps d'élaborer l'aspect formation (partenariat avec ATENA?) et prendre le temps de sonder l'intérêt du CC à ce projet d'autant plus que certains organismes pourraient souhaiter profiter de cet achat regroupé pour faire l'acquisition de matériel informatique pour leur propre organismes.

La part du milieu (30%) doit être identifiée. Dans le présent montage, j'ai considéré que la CDSTV couvrirait cette part en argent mais il est important de noter qu'une contribution \$ des autres organismes permettrait également de réduire la part en argent fournie par la CDSTV (voir projet FDR et Annexe associée). Si des partenariats externes sont souhaités, la demande pourra être reportée au prochain CA en attendant réponse des autres organismes. Si le CA souhaite mettre ce projet en priorité pour l'appel de projet d'avril, la résolution suivante pourra être adoptée :

Il est proposé par _____ secondé par _____ et résolu à l'unanimité de déposer au FDR une demande de soutien financier de 2100\$ pour le Projet de

« Laboratoire informatique au Centre Communautaire » pour l'appel de projet d'avril ou septembre 2017. La CDSTV s'engage à verser 690\$ en argent et fournir 250\$ (10hr de temps bénévole) dans ce projet. B.B.? sera responsable de faire le suivi avec la coordonnatrice dans ce projet.

ANNEXE 1 : BILAN DES SUBVENTIONS REÇUES PAR ORGANISME EN 2017 POUR LEQUEL LA CDSTV A FOURNI RESSOURCE HUMAINE POUR LA RÉDACTION DES DEMANDES DE FINANCEMENT (AU 10 MARS 2017).

Organisme demandeur	Description	Organisme subventionnaire	Date	Montant demandé (\$)	Montant reçu en 2016 (\$)	
Municipalité/École/ Corporation des sports et loisirs	Parcs jeunesse	CDSTV	03/2017	1650\$	En attente	
École Saint-Rosaire	Classe flexible	CDSTV	02/2017	550\$	550	
	Sortie à l'Océanic pour familles STV	OCENANIC	11/2016	Billets hockey	150 Billets hockey (01/2017)	
	Voyage culturel 2017	CDSTV	11/2016	1250 \$	1250 \$ (2016/2017)	
Cercle de Fermières	Matériel de tissage grande dimension	Horizon ainé	07/2016	25 000\$	21 500\$ (02/2017)	
Corporation de développement	Fête au village	Patrimoine Canada	01/2017	8425\$	En attente	
		FDR	02/2017	6900\$	(à resoumettre en 04/2017)	
		Député provincial	02/2017	400\$	Confirmé montant défini en juin 2017	
		Député Fédéral	02/2017	200\$	400 \$	
		Club Lions	02/2017	300\$	En attente	
		Caisse populaire	02/2017	750\$	750 \$	
		MRC	02/2017	750\$	En attente	
	PDD	FDR	03/2017	14200\$	(à soumettre en 04/2017)	
	Projet d'Aide à l'emploi	FDR	03/2017	2370\$	(à soumettre en 04/2017)	
C. Communautaire	Matériel en partage	Horizon ainés	07/2016	25 000 \$	25 000\$	
Corporation des sports et loisirs	Permaculture	Arbre Canada	02\$217	4 000 \$	En attente	
	Création artistique collective marronnier FAV	Entente culturelle	11/2016	2 000 \$	2 000\$ (02/2017)	
	Aménagement parcs jeunesse	PNR3 (0-5 ans)		03/2017	4 196 \$	4 196\$ en remplacement de 3 650 \$ du FDR 2016 (extra 546\$)
		PNR3 (5-12 ans)		03/2017	25 500\$	25 500 \$ en remplacement de 15 200\$ du FDR 2016 (extra 10 300\$)
		MEES (5-12ans)		09/2016	22 234\$	En attente (06/2017)
		École Saint-Rosaire (5-12 ans)		09/2016	3 500\$	Confirmé sur réception du financement MEES (06/2017)
		Commission scolaire des phares (5-12 ans)		09/2016	5000 \$	Confirmé sur réception du financement MEES (06/2017)
		Caisse populaire Desjardins (5-12 ans)		11/2016	2000 \$	En attente (promesse d'intention confirmée (01/

					2017)
	Parascolaire (programme 2015-2016)	FDR	01/2017	4140 \$	3105 \$
		Fonds Métro	10/2016	1000\$	1000 \$
	Terrain de jeu 2017	Emploi été Can.	02/2017	6890,75	En attente
Municipalité	Mise à jour politique fam.	MFA	09/2016	5250 \$	Refusé
TOTAL (montant confirmé en 2017 en date du 2 mars 2017)					66 401\$

NOTE : LES NOUVEAUTÉS DU PRÉSENT MOIS SURLIGNÉES EN JAUNE